

Entrée 1 €
Gratuit - 12 ans
Restauration
sur place

Bourse AUX jouets & PUÉRICULTURE

DIMANCHE 10 OCTOBRE
2021

Puériculture, **jouets**,
livres et vêtements

De 9h à 17h30
Salle de Kerprat
GUIDEL

REGLEMENT INTERIEUR (A conserver)

Art.1 : Troc et Puce Spécial enfants organisé par l'école Notre-Dame des Victoires de Guidel.
Art.2 : Cette manifestation s'adresse aux particuliers. **Art.3** : Prix de l'emplacement : 8 € la table de 1m20, et 12 € la table de 2m20 – Il est possible de remplacer la table par un emplacement vide. Les portants ou objets volumineux devront être installés sur un emplacement.
Art.4 : L'exposant s'engage à être prêt à vendre pour 9h00 et à attendre 17h30 pour ranger.
Art.5 : L'accueil des exposants se fera à partir de 7h00. L'exposant se verra attribuer un emplacement qu'il devra respecter. (A l'arrivée, se munir de sa carte d'identité et la présenter à un responsable). **Art.6** : Les places non occupées après 9h00 ne seront plus réservées et pourront être attribuées à d'autres exposants. Les sommes versées resteront, acquises à l'organisateur. **Art.7** : Les objets exposés ne doivent concerner que la puériculture, livres, jouets et vêtements enfants / maternité et doivent être d'occasion. **Art.8** : Les transactions ne peuvent se faire que sur les emplacements réservés à cet effet. Les objets sont sous la responsabilité du vendeur, aucun remboursement ne se fera pour casse, vol ou préjudice.
Art.9 : Les exposants s'engagent à reprendre leurs invendus et laisser leur emplacement propre à leur départ. **Art.10** : Les enseignes à caractère politique, syndicale, religieux sont interdits sur les emplacements. **Art.11** : L'organisateur se réserve le droit de refuser toute candidature susceptible de troubler l'ordre ou la moralité de la manifestation ainsi que tout étalage qui ne correspond pas à l'esprit et au style de cette dernière. **Art.12** : La vente d'armes, d'armes blanches et objets de Propagande est formellement proscrit. **Art.13** : Les réservations et le règlement devront être effectués avant le 30 septembre 2021. **Art.14** : Les emplacements sont réservés dans l'ordre d'arrivée des bulletins d'inscription accompagnés du règlement. Il ne sera dérogé à cette disposition que pour des problèmes de santé ou de handicap justifiés par un certificat médical joint à la réservation. **Art.15** : Restauration sur place organisée par l'école NDV Guidel.

OBLIGATION
pass COVID-19
sanitaire

BULLETIN D'INSCRIPTION

À RETOURNER complet, rempli et signé pour le **30 Septembre 2021**

APEL NDV GUIDEL
Mme LE NESTOUR JUSTINE
10 rue André Le Nôtre
56520 GUIDEL

Ou à déposer à l'accueil de l'école Notre-Dame des Victoires
6 rue Joseph Léna 56520 Guidel

Pour tout renseignement, contactez-nous :
evenement.apelndv@gmail.com ou 06 95 28 48 58

Bulletin d'inscription accompagné du règlement et de la copie de la pièce d'identité
(Chèque à l'ordre de l'APEL NDV)

Possibilité de faire l'inscription en ligne avec paiement en ligne sur notre site Internet :
<https://www.apelndv.fr/>

Je soussigné(e) : Autorisation N°19/21

NOM ET PRENOM DE L'EXPOSANT :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TELEPHONE :

NOMBRE DE TABLES :

1.20 M : X 8 € = € - Emplacement Vide 1.20 m : X 8 € = €

Ou (Ne pas choisir 2 types de tables différentes)

2.20 M : X 12 € = € - Emplacement Vide 2.20 m : X 12 € = €

N° PIECE D'IDENTITE (obligatoire ou inscription refusée) :

Délivrée le : Par :

Copie de la pièce d'identité à joindre obligatoirement lors de l'inscription.

Le signataire reconnaît avoir pris connaissance du règlement détaillé du présent bulletin et déclare l'accepter sans réserve

ATTESTATION SUR L'HONNEUR (À compléter)

Je soussigné(e), (Nom, Prénom).....

Né(e) le..... à

Domicilié(e) (adresse complète)

Déclare sur l'honneur ne pas avoir participé à deux ventes au déballage dans l'année civile et que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés.

Fait à Le/...../.....

SIGNATURE

Imprimé par nos soins

Autorisation N°19/21